

RÉSEAU MONDIAL DES ENTREPRISES SUR LES SOCLES DE PROTECTION SOCIALE

Aujourd'hui, environ 73 pour cent de la population mondiale n'a pas accès à une couverture de protection sociale adaptée. La mise en place des socles de protection sociale est le résultat d'une volonté politique résolue de la part des gouvernements et des partenaires sociaux ainsi que des entreprises du secteur privé désireuses d'apporter leur contribution à ce développement. Plusieurs raisons expliquent que les entreprises du secteur privé et les associations qui les représentent souhaitent participer aux discussions sur l'instauration de politiques publiques équilibrées et durables en matière de protection sociale et sur leur mise en œuvre dans les pays. De plus en plus d'études soulignent également que

la protection sociale favorise la compétitivité des entreprises et se traduit par une réduction du taux d'absentéisme et de la rotation du personnel, ainsi que par un accroissement de la productivité. C'est, de plus, un moteur de croissance et de développement car la protection sociale stimule la demande globale en biens et services en augmentant les revenus, générant ainsi de nouvelles opportunités commerciales pour les entreprises du secteur privé, et c'est aussi un agent de stabilité politique et sociale; autant de facteurs importants qui ont une incidence sur la réussite et le développement économique des entreprises.

FAITS ET CHIFFRES

Partenaires :

Crédit Agricole,
Danone, El Corte
Ingles, ENI,
Geely Holding Group,
L'Oréal, Nestlé,
Philip Morris
International, Procter
& Gamble, Randstad,
Sanofi, Swiss Life

Pays bénéficiaires :

Global

Calendrier :

2016 – 2020

ACTION MENÉE

En collaboration avec l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE) de France, l'OIT a publié un rapport intitulé *Étude exploratoire sur la relation entre l'extension de la sécurité sociale et la responsabilité sociale des entreprises multinationales*, qui présente le cadre conceptuel de la contribution possible de la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) à l'extension de la sécurité sociale ainsi que les résultats des recherches globales du BIT sur ce thème. Le document inclut les résultats de l'enquête menée avec l'ORSE auprès de 15 entreprises françaises. Le document a été présenté à la conférence qui s'est tenue à Paris, le 6 février 2013.

Suite à cela, l'OIT, avec le soutien du Groupe-ment d'intérêt public – santé protection sociale internationale (GIP – SPSI), a organisé une réunion à Paris, le 9 décembre 2014, pour définir les domaines de collaboration entre le BIT et les entreprises françaises concernant la mise en place des socles de protection sociale.

Le programme de référence sur les socles de protection sociale dans le monde de l'OIT, lancé en 2015, entend organiser la participation du secteur privé à l'élaboration des socles de protection sociale et vise plusieurs objectifs relatifs à la sécurité sociale (dont les socles de protection sociale), compris dans le cadre

du Programme pour le développement après 2015. Cette participation est assurée par la création du Réseau mondial des entreprises pour les socles de protection sociale, lancé le 28 octobre 2015, à Genève.

Ce réseau est composé d'entreprises multinationales, d'organisations d'employeurs et de fondations privées souhaitant mettre en commun les bonnes pratiques et s'interroger sur la façon dont les programmes des entreprises peuvent promouvoir la mise en place de socles nationaux de protection sociale partout dans le monde. Ces objectifs sont de deux ordres :

Objectif 1 : Permettre aux entreprises qui mettent en place des systèmes de protection pour leurs employés de partager leurs expériences et de profiter de celles d'autres entreprises pour évaluer dans quelle mesure ces protections peuvent être instaurées par le biais des systèmes publics d'assurance sociale, en particulier dans les pays où ces systèmes existent et fonctionnent.

Objectif 2 : Permettre aux entreprises, à leurs branches et à leurs filiales de soutenir la mise en œuvre des systèmes publics de protection sociale par le biais de campagnes et d'autres activités menées à cette fin.

Le BIT et les membres du Réseau mondial d'entreprises pour les socles de protection sociale





« Les socles de protection sociale garantissent les soins de santé essentiels pour tous les résidents, la protection sociale pour tous les enfants, des mécanismes d'appui pour les personnes en âge de travailler notamment en cas de chômage, maternité, handicap et accidents du travail, et des pensions de retraite pour toutes les personnes âgées. »

Source : Brochure du Programme mondial du OIT – Mettre en place des socles de protection sociale pour tous.

cherchent ensemble à atteindre cet objectif, emblématique d'un partenariat gagnant-gagnant. Les objectifs ainsi que la liste des résultats escomptés et des activités éventuelles ont fait l'objet d'une discussion avec les membres potentiels et ont été entérinés à l'occasion du lancement du Réseau.

RÉSULTATS

Le Réseau mondial d'entreprises pour les socles de protection sociale a été lancé avec succès par M. Guy Ryder, Directeur général de l'OIT, M. Jean-Paul Agon, PDG de L'Oréal et Mme Linda Kromjong, Secrétaire générale de l'Organisation internationale des Employeurs (OIE). Au total, 22 représentants de 12 entreprises différentes ont participé à ce lancement, tandis que d'autres ont déclaré leur intérêt pour le Réseau et seront incluses dans les discussions de suivi et activités.

Les entreprises qui participent au Réseau sont convenues de travailler sur deux éléments qui se renforcent mutuellement :

1. L'échange d'informations sur les pratiques commerciales actuelles ainsi que les politiques et les programmes en matière de protection sociale. Elles se proposent de développer ensemble, avec l'aide et l'orientation de l'OIT, une boîte à outils pratique sur le développement des régimes/garanties de protection sociale dans les entreprises.
2. Soutenir la conception de programmes nationaux de protection sociale de façon générale, et en particulier dans certains pays, moyennant des efforts ciblés. Elles veulent concevoir du matériel pour la promotion des systèmes publics de protection sociale, selon une approche commerciale mise au profit de

la création de robustes systèmes publics de protection sociale. Elles entendent également réfléchir aux moyens de s'engager plus concrètement dans un certain nombre de pays, en collaboration avec les organisations nationales d'employeurs et les entreprises locales et dans les débats nationaux sur la protection sociale.

« Le Programme mondial portera sur 21 pays. Grâce à ce programme, l'OIT peut aller bien au-delà des petites interventions lancées au coup par coup et entreprendre des projets ambitieux, ayant plus d'impact et une plus grande portée. Le Programme s'alimentera également des expériences recueillies dans les pays sur le développement de bonnes pratiques susceptibles d'être reproduites ailleurs. Il sera axé sur les résultats et se fondera sur les instruments développés par notre organisation pour évaluer l'efficacité de l'impact. Selon nous, et telle est notre intention, ce programme mondial pourra permettre à 130 millions de personnes de bénéficier d'un meilleur accès à la protection sociale au cours des cinq prochaines années et à 500 millions d'ici 2030. »

Guy Ryder, Directeur général de l'OIT

« J'ai été frappé par les fortes disparités nationales en matière de protection sociale. C'est pourquoi l'Oréal doit assurer une sécurité et une protection pour que chaque collaborateur puisse travailler en totale confiance, où qu'il soit. L'objectif du programme Share&Care est d'assurer à tous les employés de l'Oréal dans le monde, quel que soit le pays où ils travaillent, les meilleures prestations dans les quatre domaines suivants: protection sociale, soins de santé, parentalité et qualité de vie au travail. »

Jean-Paul Agon, PDG de L'Oréal

**Département
des partenariats et de
l'appui aux programmes
extérieurs (PARDEV)**

Organisation
internationale du Travail
4, Route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

Tél: +41 22 799 73 09
Fax: +41 22 799 66 68
E-mail: ppp@ilo.org
www.ilo.org/ppp

AVANTAGES DU PARTENARIAT

Le Programme phare mondial de l'OIT sur les socles de protection sociale entend soutenir la mise en place de socles de protection sociale et changer la vie de millions de personnes. Dans le cadre de ce programme, un Réseau mondial d'entreprise pour les socles de protection sociale est en cours de développement avec le secteur privé. Le Réseau aidera ses membres à concevoir des programmes de protection sociale pour leurs employés et facilitera la conception et la mise en œuvre des socles de protection sociale nationaux dans plusieurs pays.